CADRE DE REPONSE
MARCHE PUBLIC DE PRESTATIONS DE SERVICE

Personne publique :

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE MONTPELLIER
ETABLISSEMENT SUPPORT DU GHT « EST-HERAULT ET SUD-AVEYRON »

Objet de la consultation :

AFFAIRE 26A0179

MAINTENANCE DES INSTALLATIONS DE FLUIDES MEDICAUX ET PRESTATIONS ANNEXES POUR LE CHU DE MONTPELLIER, ETABLISSEMENT SUPPORT DU GROUPEMENT HOSPITALIER DE TERRITOIRE « EST-HERAULT ET SUD-AVEYRON » (GHT « EHSA »)

LOT 1 - Maintenance des installations de fluides médicaux et prestations annexes pour le CHU de Montpellier

VALEUR TECHNIQUE DE L'OFFRE APPRECIEE EN FONCTION DE LA NOTE METHODOLOGIQUE ET ORGANISATIONNELLE FOURNIE (CRITERE 1)

PRIX (CRITERE 2)

DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE : GESTION DES PIECES DETACHEES DEFECTUEUSES REMPLACEES ET REPRISES (ELIMINATION DANS DES FILIERES DECHETS RESPECTUEUSES DE L'ENVIRONNEMENT, RECYCLAGE) ET DISPOSITIONS POUR LIMITER LES EMISSIONS DE CO_2 LIEES AU TRANSPORT DANS LE CADRE DU MARCHE (CRITERE 3)

ASPECT QUANTITATIF DE LA DEMARCHE D'INSERTION SOCIALE : PROPOSITION D'UN NOMBRE D'HEURES D'INSERTION SOCIALE (CRITERE 4)

Le candidat peut compléter sa réponse avec tous les documents, notes, plans ou schémas qu'il juge nécessaires à la compréhension de son offre

CRITERE 1 « Valeur Technique de l'offre appréciée en fonction de la note méthodologique et organisationnelle fournie »

- **Sous-critère 1 – Moyens humains mis en place pour assurer l'ensemble des prestations contenues dans le cahier des charges**

Les certificats nominatifs de qualification des intervenants suivants devront être fournis :

- Attestations de formation concernant les systèmes de distribution de gaz à usage médical délivrées par un organisme agréé ainsi que les connaissances des risques pour les patients et intervenants associés
- Habilitations électriques B2 et BR (en cours de validité).

Les points suivants pourront être précisés :

Organigramme dédié au marché, missions et rôles des personnels intervenants (dont pilotage du marché, encadrement des équipes techniques, suppléance) avec leurs CV ou autres documents permettant de justifier de leur formation, de leur expérience, des qualifications et diplômes (toutes les données doivent présenter un caractère strictement professionnel), éventuelle sous-traitance, etc.

- **Sous-critère 2 – Moyens matériels mis en place pour assurer l'ensemble des prestations contenues dans le cahier des charges**

Les points suivants pourront être précisés :
Stock de pièces détachées à mettre en place, appareils de secours, équipements et outillages, EPI, véhicules, etc.

- **Sous-critère 3 – Mode opératoire proposé pour assurer l'ensemble des prestations contenues dans le cahier des charges**

Les points suivants pourront être précisés :

Modalités d'intervention dont procédure d'astreinte, prise en compte des contraintes hospitalières (procédures d'hygiène, gestion du bruit, des poussières, etc.), suivi et traçabilité des interventions, exemple de rapport de maintenance préventive systématique, etc.

CRITERE 2 « Prix »

- **Sous-critère 1 – Poste 1 - Coût annuel de la maintenance préventive systématique de l'ensemble des équipements**

- **Sous-critère 2 – Poste 1 - Coût annuel de la maintenance conditionnelle et corrective de l'ensemble des équipements et de la traçabilité en GMAO**

- **Sous-critère 3 – Poste 1 - Coût annuel des formations concernant les installations de fluides médicaux**

- **Sous-critère 4 – Poste 2 - Coût annuel des prestations relevant de ce Poste (hors pièces détachées)**

- **Sous-critère 5 – Poste 2 - Ensemble des pourcentages de remise pièces détachées**

A remplir dans l'annexe 1 à l'acte d'engagement.

CRITERE 3 « Démarche environnementale :
« Gestion des pièces détachées défectueuses remplacées et reprises (élimination dans des filières déchets respectueuses de l'environnement, recyclage) et dispositions pour limiter les émissions de CO_2 liées au transport dans le cadre du marché »

Les points suivants pourront être précisés :

Gestion des pièces détachées défectueuses remplacées et reprises (élimination dans des filières déchets respectueuses de l'environnement, recyclage) dans le cadre du marché :
Organisation de la reprise des pièces, identification des filières, traçabilité, taux prévisionnel de valorisation, etc.

Dispositions pour limiter les émissions de CO_2 liées au transport dans le cadre du marché :
Descriptif des véhicules du candidat (nombre, catégorie, véhicules propres, etc.), optimisation des trajets (outil de gestion ou manière de permettre la diminution des déplacements, taux de remplissage des véhicules, etc.), formation des personnels à l'éco conduite, etc.

CRITERE 4 « Aspect quantitatif de la démarche d'insertion sociale : proposition d'un nombre d'heures d'insertion sociale »

A remplir dans l'acte d'engagement.